Cart
FRC
7524

RÉFLEXIONS d'un MILITAIRE, sur le paragraphe ci-après du Discours de M. DE ROLLIN (1), pag. 11 :

par un de malard officier au regiment d'autriche

« Réduire les armées à l'affreuse alternative d'être » rebelles ou satellites, prêtes à fouler aux pieds » la patrie & les lois, au plus léger signal ! » C'étoit ainsi que les soldats de Cesar étoient » parvenus à se croire offensés, lorsque leur » chef, dans une de ses harangues, les appela » Citoyens ».

EMPORTÉ par le brillant de son imagination, accoutumé à entraîner par de belles images, & peut-être séduit par l'attrait d'une heureuse citation ; je vois, avec peine, que M. l'Avocat-Général n'a pas rendu justice à cette partie de la nation qui, dans la cause commune, a montré sa sensibilité & son patriotisme avec autant d'énergie que de sagesse. Si, dans le bouleversement total de la constitution, que des ministres audacieux & turbulents vouloient anéantir, la voix de tous les Ordres s'est fait entendre ; qui peut nous reprocher un honteux & coupable

(1) *Avocat-Général au parlement de Grenoble. Ce discours a été prononcé, lorsqu'il a requis la publication de la déclaration du roi, du 23 septembre 1788.*

cfm+w15309

ſilence ? On nous a vu, même par nos actions, nous réunir à la choſe publique ; & par l'approbation univerſelle de notre conduite, on nous a accordé des éloges mérités. Nous rappellerons donc de la ſévérité du jugement de l'Iſocrate Dauphinois.

Non, non, nous n'étions pas les vils inſtruments de la volonté deſpotique des moteurs de la tyrannie. Et lorſqu'on eſt perſuadé que l'eſclavage & l'honneur ne peuvent habiter enſemble, *on n'eſt pas prêt au premier ſignal*, comme le dit M. de Rollin, à tremper ſes mains dans le ſang de ſes concitoyens. Forcés d'obéir en apparence, nous avons raiſonné des ordres abſurdes, & contraires même à notre délicateſſe. On nous a vus marcher pour calmer l'ivreſſe du déſordre, que le peuple égaré par l'enthouſiaſme, prend quelquefois pour une juſtice diſtributive. Que peut-on nous reprocher ? Je le dis hautement, rien.

Dans les combats, nous affrontons les dangers auxquels nous ſommes voués par état ; nous verſons notre ſang pour la défenſe de la patrie. Mais un nouveau genre d'héroïſme nous attendoit ; nous devions ſceller la liberté publique, en le répandant pour elle ; nous devions ſupporter les outrages, effort au-deſſus de l'abandon de l'exiſtence ; il me ſemble que cette gloire en vaut bien une autre. Eh quoi ! ce ſeroient ces mêmes militaires que l'éloquent magiſtrat voudroit aſſimiler aux eſclaves ſtipendiés du deſpote de

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Rome ! Non ; j'en appelle à la nation entiere ; elle n'enveloppera pas, dans cet anathême injuſte, ceux auxquels elle doit le retour à la tranquillité actuelle. Oui, & nous en faiſons gloire, plus maîtres de la deſtinée de la nation que la veille d'une bataille, elle nous doit ſon ſalut. Si les miniſtres n'ont pas réuſſi, c'eſt que certains d'un refus démontré par nos opinions, ils ont craint de compromettre les foibles reſtes d'une obéiſſance paſſive, qui devient nulle lorſqu'on réfléchit, & qui n'exiſte aujourd'hui que dans les ames foibles & ambitieuſes de ceux que la faveur & les grâces placent, plus que leur mérite, à la tête de chaque réunion individuelle. C'eſt aux ſubalternes ſeuls, que ſont départies la force & l'énergie que leur inſpire la vérité qu'ils aiment & qu'ils recherchent.

La Bretagne & le Dauphiné ſe rappelleront toujours, avec reconnoiſſance & eſtime, les noms de *Nonainville*, la *Beliſſu*, *Boiſſieu* & *Chalup ;* heureuſement, je dis heureuſement, les circonſtances ont manqué à tous les autres pour ſuivre leur exemple. Mais rejeté à jamais du ſein de l'honneur François, ce ne ſera qu'avec ignominie & proſcription que nous prononcerons à nos neveux, pour ne pas l'imiter, le nom de cet infame Therſite de la cohorte prétorienne, qui s'eſt proſtitué aux deſſeins pernicieux d'un prélat prévaricateur, & d'un magiſtrat fauſſaire, & qui a brigué l'avantage criminel d'être l'exécuteur de leurs ſiniſtres projets.

Nous ſommes donc bien loin d'être confondus avec ces légions exécutrices aveugles des volontés du vainqueur des Gaules ; elles s'offenſoient du nom de citoyennes ; ah ! c'eſt notre premier titre, & nous le révérons comme notre plus cher attribut ; nous avons prouvé qu'il nous étoit auſſi précieux qu'à toutes les autres claſſes de la monarchie. Un pas de plus ; & nous aurions peut-être nous-mêmes puni les fauteurs du crime attentatoire à la liberté publique.

C'eſt au tribunal de la nation que nous en appelons ; qu'elle interroge tout le militaire François, depuis celui que, dans les différentes provinces, elle a pu juger par ſes actions, juſqu'à celui qui raſſemblé dans ces camps d'oiſiveté & de minutie, a fait l'eſſai des projets ridicules & détracteurs de l'honneur vraiment François, vile rapſodie de l'imagination retrécie de nos futils novateurs, car il y en a par-tout ; qu'elle l'interroge, dis-je, & toute l'armée répondra avec cette franchiſe qui la caractériſe :

Citoyens ! voilà notre profeſſion de foi.

Ennemis, comme vous, de tous miniſtres pervers, qui trompent & abuſent de la bonté du monarque qui nous gouverne, & que nous ſervons comme chef de la puiſſance exécutrice, on ne nous verra jamais plonger le poignard homicide dans le ſein de nos compatriotes, & devenir les inſtruments barbares des volontés deſpotiques des modernes *Séjans*. Nous ne briſerons jamais l'idole chérie

de nos cœurs ; cet honneur, ſeul bien qu'on ne peut nous enlever, pour élever à ſa place la honte & l'infamie. Pénétrés, comme vous, des principes de la conſtitution ; jaloux de cette liberté, ſans laquelle l'homme n'eſt plus qu'un eſclave avili, nous ne ſouffrirons pas même qu'on l'outrage.

A dieu ne plaiſe que le digne Magiſtrat contre lequel j'ai oſé élever ma foible voix, me taxe d'un ſentiment étranger à la bonté de ma cauſe, & qui ne peut entrer dans une ame franche & généreuſe! Un gentilhomme peut être ſenſible quand ſa vertu eſt attaquée.

C'eſt à l'aſſemblée prochaine de la nation, que, de concert avec tous les citoyens, nous réclamerons une conſtitution plus ſolide & plus affiliée (ſi je puis me ſervir de ce terme) à celle du gouvernement. Puiſſe une plume plus exercée & plus éloquente que la mienne, traiter avec génie le projet que je vais propoſer! Content de mes foibles efforts, je verrai avec reconnoiſſance, & avec la modeſtie qui me convient, un autre emporter le prix de la queſtion que je mets ſous les yeux du public, & qui m'occupe, depuis que toutes les parties de l'adminiſtration tendent à ſe régénérer.

Apperçus d'un Mémoire à préſenter aux Etats-généraux, pour rendre les Soldats citoyens, & en faire les vrais défenſeurs de la Nation.

Ce qu'étoit le ſoldat dans les républiques; ce qu'il y eſt encore.

Cauſe de la grandeur de Rome: = L'eſprit national réuni à l'eſprit militaire.

Décadence de Rome: = Lorſque le ſoldat devenu mercénaire, ne fut plus que le ſtipendiaire du deſpote.

Organiſation des armées actuelles de l'Europe.

Diſtinction de l'eſprit militaire & de l'eſprit guerrier.

But de la diſcipline actuelle mal ſaiſie, dégradant l'individu au lieu de l'exalter.

Anéantiſſement preſque total de cet ancien honneur François, qui conduiſoit toujours le ſoldat à la victoire.

Le célibat dans lequel vivent tous les militaires, déprave leurs cœurs, oblitere leurs mœurs, les iſole du reſte de la ſociété, en fait ou des égoïſtes raiſonnés, ou des libertins corrompus.

Au phyſique, il nuit à la population de l'Etat, d'autant plus qu'il eſt cauſe de l'abâtardiſſement de l'eſpece; l'homme voué aux armes aujourd'hui, eſt ce qu'il y a de plus élevé par la taille dans tout le royaume.

L'employer dans les travaux publics ; qui, en fortifiant ſon phyſique, occuperoient le moral de cet être paſſif, qui réduit à une ſeule action, ne ſait plus que manier une arme, qui dans ſes mains n'eſt qu'un inſtrument de parade, plus propre à faire briller le mannequin, qu'à faire triompher l'homme.

De ſon apathie nait la déſertion, maladie ſi commune en France, & qui tient aux vices locaux de notre conſtitution verſatile, de notre incohérence habituelle, de l'inſtabilité des principes fondamentaux de la diſcipline, variée ſuivant le caprice & la volonté de celui qui commande.

Obéir à la loi, eſt de l'eſſence de toute ſociété quelconque ; obéir à la volonté capricieuſe d'un chef, qui ſouvent n'a d'autre mérite que la place qu'il occupe, c'eſt courir à grands pas à la ſubverſion totale de toute conſtitution ſolide.

RÉSUMÉ des conſéquences tirées de ces différents points.

PLAN propoſé pour obvier aux abus, dont une des claſſes de la nation eſt inondée chaque jour.